

**PREMIERES JOURNEES SCIENTIFIQUES
DE LA CHAMBRE <<ECONOMIE ET GESTION>>
DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES AGREGES (SCA)**

**UNIVERSITE DE DOUALA
8-10 janvier 2009**

**La Crise financière internationale actuelle
et la revisitation du rôle économique de l'Etat**

Par

Monsieur le Professeur TOUNA MAMA
Président de la Chambre <<Economie et Gestion>>
de la Société Camerounaise des Agrégés
Membre de l'Académie des Sciences du Cameroun

La Crise financière internationale actuelle et la revisitation du rôle économique de l'Etat

L'Etat doit-il intervenir dans l'économie, si oui, dans quelle mesure et comment ?

Cette question a préoccupé de tous temps les économistes. Et a reçu des réponses pour le moins contradictoires.

Mais cette question est revenue au devant de la scène avec la crise financière internationale actuelle.

I – LE LOGOS

Pour schématiser, l'on pourrait dire que nous avons deux principales thèses en présence : la thèse libérale et la thèse interventionniste.

Selon la thèse libérale, défendue par les classiques, les néo-classiques et les nouveaux classiques, l'intervention publique est considérée comme potentiellement perturbatrice et il vaut mieux laisser faire le marché⁽¹⁾. C'est l'idée de la main invisible chez Adam SMITH. C'est l'idée de la loi des débouchés chez Jean Baptiste SAY. C'est l'idée de l'équilibre économique général chez Léon WALRAS. C'est l'idée chez le courant autrichien initié par Joseph Aloys SCHUMPETER et Frédéric

¹ Voir CROZET (Y.) (1991), *Analyse économique de l'Etat*, Paris, A. Colin p. 127

HAYEK, et reprise dans les années 70 par les économistes de l'offre, faisant confiance à la régulation indirecte fondée sur la libre entreprise et le jeu de la concurrence et soutenant que l'ordre naturel résultant de la libre initiative d'individus inégaux est plus performant que la volonté <<constructiviste>>. C'est l'idée des anticipations rationnelles chez les "nouveaux classiques" et leur conséquence, la proposition d'inefficacité de la politique économique faite par SARGENT et WALLACE.

C'est l'idée de l'incohérence temporelle des politiques optimales de KYDLAND et PRESCOTT, montrant que les politiques discrétionnaires fondées sur la recherche de "prise de décision optimale" à chaque instant en fonction de la situation ne maximisent pas l'utilité inter temporelle des agents dont les anticipations sont rationnelles et que le meilleur moyen d'asseoir la crédibilité de la politique économique consiste à limiter la marge de manœuvre du gouvernement en contraignant la politique économique par des règles².

Bref, c'est l'idée de la pensée économique dominante, le <<mainstream>>.

² Kydland (F.E) et Prescott (E.C) (1977), <<rules rather than discretion : the inconsistency of optimal plans>>, *Journal of Political Economy*, voir LAMOTTE (H.) et VINCENT (J. Ph.) (1999), *La nouvelle macroéconomie classique*, Paris, PUF, Que sais-je et MAYEUR (A) 2003, *Les grands économistes contemporains : Problèmes d'actualité et réponses de la recherche moderne*, Paris PUF, Collection Major.

En face de la thèse libérale, l'on a la thèse interventionniste soutenue d'abord par John Maynard KEYNES et alimentée par les post keynésiens, les keynésiens circuitistes et les nouveaux keynésiens.

Contrairement à Marx qui avait prédit la disparition inéluctable du système capitaliste à la suite d'une cascade de crises due à la concurrence toujours plus acharnée des capitalistes entre eux, les obligeant à mettre en œuvre des processus de production de plus en plus capitalistiques, c'est-à-dire utilisant de plus en plus de capital et de moins en moins de force de travail, source essentielle de profit, et son remplacement par le système collectiviste consécutive à la dictature du prolétariat, KEYNES, à la fin de la Théorie générale, explique que son objectif n'est pas de condamner le libéralisme, mais de montrer pourquoi l'Etat doit intervenir afin d'éviter que les seuls choix individuels conduisent à une situation globalement sous-optimale⁽³⁾.

En effet, <<le modèle keynésien est fondé sur le principe de la demande effective. On sait que cette hypothèse fondamentale, associée à celles d'anticipations adaptatives et de rigidité à la baisse du salaire nominal, conduit à un équilibre stable de sous-emploi, qui requiert une

³ Voir CROZET (Y.), op.cit p. 129

intervention de l'Etat pour limiter le chômage involontaire>>(4).

En un mot, KEYNES soutient que l'Etat peut sauver l'économie de marché en difficultés, en corrigeant les effets pervers de son fonctionnement.

Les post-keynésiens, s'estimant plus fidèles à l'esprit et à la lettre de KEYNES que les néo-keynésiens qui présentent KEYNES revêtu du manteau de WALRAS, pour reprendre la belle expression de mon Maître Frédéric POULON, soutiennent que les "esprits animaux" des entrepreneurs expliquent l'instabilité des économies capitalistes qui sont des économies monétaires de production et que l'Etat doit intervenir pour stimuler la demande globale tant par la politique monétaire que par la politique budgétaire.

Les keynésiens circuitistes démontrent que quand la condition de crise est réalisée, c'est-à-dire lorsque le profit des entrepreneurs est globalement négatif, ou, en d'autres termes, lorsque leur endettement est supérieur à leur Investissement net, alors c'est l'Etat qui peut permettre de renverser la tendance non seulement par la dépense publique, mais aussi par une politique protectionniste des intérêts nationaux.

⁴ BELLON (B), et alii (1994) *l'Etat et le marché*, Paris, Economica, ADI, P. 8.

Les nouveaux keynésiens, quant à eux, estiment que la caractéristique principale de l'économie keynésienne est le défaut d'équilibrage des marchés en raison des rigidités nominales et des rigidités réelles, c'est-à-dire des rigidités des prix et des rigidités des salaires réels ; les rigidités des prix s'expliquant par la présence des marchés imparfaits, c'est-à-dire l'absence de concurrence pure et parfaite et la présence de concurrence oligopolistique, et les rigidités des salaires réels s'expliquant par les contrats implicites, la problématique insiders-outsiders, la théorie des salaires d'efficience et le phénomène d'hystérésis.

Mais, en dépit de cette opposition théorique on observe que de tous temps, on assiste à un divorce entre le discours théorique et la praxis, particulièrement dans les pays se réclamant du libéralisme.

II – LA PRAXIS

De ce point de vue, les Etats-Unis constituent l'exemple le plus symptomatique.

Pour ne pas remonter loin dans l'histoire, nous pouvons affirmer sans ambage que dans ce pays, réputé champion mondial du libéralisme, le libéralisme triomphe dans le discours mais cache simultanément une autre réalité, celle de pratiques

sans discours ou plutôt en totale contradiction avec le discours⁽⁵⁾.

C'est ainsi que les dans la décennie 1980, les négociations multilatérales dans le cadre du GATT, s'accompagnent aux Etats-Unis, de la multiplication d'accords bilatéraux portant sur des "limitations volontaires" d'exportation ou sur des quotas. On observe aussi que les vagues de déréglementation s'accompagnent, ipso facto, de nouvelles réglementations restaurant le jeu complexe des relations Etat-marché. C'est enfin sous l'administration de REAGAN que les dépenses militaires et le déficit public atteignent leur apogée.

A bien des égards, la politique européenne est proche de celle des Etats-Unis, présentant le même caractère ambivalent. D'une part, la surveillance des Etats et l'impossible politique industrielle nationale qu'elle impose, d'autre part, l'intervention publique communautaire, par exemple dans le champ de l'innovation, ou dans celui de l'activité régionale, symbole d'un nouveau type d'intervention étatique, montrent la complexité des nouvelles relations Etat-marché qui se nouent au cours de la décennie 80.

La décennie 90, quant à elle, affiche plus explicitement une nouvelle légitimité et de nouvelles formes pour l'action publique dans tous

⁵ Voir CROZET (Y.), op. cit, p. 10 et ss.

les pays industrialisés. En effet, les coûts de la globalisation et de la compétitivité, aussi bien en termes technologiques qu'en termes sociaux sont très élevés et requièrent des solutions nouvelles.

Dès lors, on assiste non plus à la contestation de son existence au sein de l'économie, mais à la redéfinition de sa justification et de son action. L'Etat ne se détermine plus en lui-même, mais en relation avec des partenaires avec lesquels il forme un système de jeu coopératif plus que hiérarchique. Le jeu coopératif est bien sûr international. Les politiques économiques, quel que soit leur champ de compétences, perdent leur caractère nationale. La Coordination devient évidente, par exemple, au niveau des grands réseaux des services publics européens. Le jeu coopératif s'effectue au niveau supranational, mais aussi au niveau régional et même local. Cette coopération est effective dans les deux sens : l'Etat intègre dans sa politique les effets et donc les enjeux de la compétitivité ; tandis que l'entreprise incorpore dans sa stratégie des objectifs sociétaux.

Ainsi, si au début de la décennie 1990, l'Etat perd en unité et en pouvoir direct de type hiérarchique, il gagne en capacité de coordination, d'incitation et de stratégie au service d'une autre politique.

Sur le plan théorique, c'est la théorie de la croissance endogène qui vient trouver un

fondement solide à l'intervention de l'Etat, notamment dans les domaines de l'infrastructure et de l'innovation.

De façon générale, si l'on s'en tient au seul plan de l'efficacité allocative, au moins trois niveaux d'argumentation peuvent être développés pour justifier l'intervention de l'Etat dans l'économie⁽⁶⁾.

1°- Celui des imperfections des marchés internationaux, en termes d'offre et de demande, qui conduisent les pouvoirs publics à freiner le jeu normal de la concurrence, par exemple par le biais des barrières à l'entrée, quand le risque est enjeu d'Etat, ou à organiser des réseaux pour mieux contrôler le jeu des marchés.

2°- Celui des défaillances dans le jeu du marché qui poussent les pouvoirs publics par exemple à internaliser les effets externes des choix technologiques (économie de réseaux) ou à assurer un minimum de socialisation des risques pour certaines activités.

3°- Celui de la restructuration industrielle des territoires qui conduit au concept "d'avantage construit" : les Etats sont devenus des acteurs susceptibles de transformer, à leur avantage, les conditions de leur action et les règles du jeu international ; c'est la question de la supériorité

⁶ Bellon (B.) et alü, op.cit., p. 13

supposée de l'acteur public, en termes de moyens et donc de crédibilité.

Ainsi, l'Etat développe –t-il un nouveau mode de régulation face au marché considéré comme structure et mode de fonctionnement nécessaire. S'inscrivent dans ce cadre le développement des réglementations prudentielles, garantes de la stabilité du système et de l'intérêt général (au détriment des réglementations dirigistes), la redéfinition des missions de service public combinant qualité et efficacité dans le respect des règles concurrentielles, la redéfinition des niveaux d'intervention publique, en application du principe de subsidiarité (Commune, Département, Région, Etat, Communauté européenne).

La crise financière internationale actuelle, déclenchée aux Etats-Unis le 15 septembre 2008 et qui s'est répandue en Europe 3 semaines plus tard, puis dans les pays émergents, est venue remettre à l'ordre du jour la question du rôle économique de l'Etat.

En effet, le 15 septembre et le 06 octobre 2008, auront été des lundis noirs respectivement aux Etats-Unis et en Europe, et le point de départ pour le premier et d'amplification pour le second d'une crise financière qui, déclenchée à New York avec la détérioration des indices boursiers Dow Jones et Nasdaq s'est propagée en Europe, et

d'abord à Paris avec une baisse historique de l'indice Cac 40 qui a connu sa plus forte baisse depuis sa création.

Nous avons montré ⁽⁷⁾ que si les racines de cette crise se trouvent dans l'excessive spéculation des fonds d'investissement aux Etats-Unis, avec les hedge funds en général, et dans le crédit hypothécaire par trop facile avec les subprimes en particulier, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est incontestablement le fait que Henry Paulson, Ministre des Finances des Etats-Unis, prisonnier de son idéologie néo-libérale/néo-conservatrice a laissé couler purement et simplement la banque Lehman Brothers, la première banque américaine ayant fait connaître officiellement ses difficultés de trésorerie et son incapacité à honorer ses engagements. Ce qui s'est traduit immédiatement par une perte de confiance réciproque entre les banques, et un brusque ralentissement des crédits des banques aux particuliers en général et aux entreprises en particulier. Cela s'est traduit par une baisse brutale des cours dans les bourses américaines.

L'économie mondiale s'est donc retrouvée sous la menace d'une grave crise dont le danger d'abord mal perçu par les autorités américaines a été mieux appréhendé par les autorités

⁷ TOUNA MAMA (2008), <<la crise financière internationale et la résurrection de Keynes>> *Cameroon Tribune*, 27 octobre 2008, p. 9.

britanniques qui ont permis d'éviter le pire. En effet, Gordon Brown, ancien Ministre des Finances et Premier Ministre britannique a promptement agi en injectant des liquidités dans les banques en difficultés et en assurant la garantie des prêts aux banques pour leur permettre de continuer à se faire confiance et de faire des crédits à l'économie.

C'est la voie dans laquelle ont dû s'engouffrer toutes les économies occidentales, réputées libérales, c'est-à-dire non interventionnistes.

On a donc assisté à une succession de plans de sauvetage reposant sur la même logique, celle de l'intervention de l'Etat au sein d'abord des banques en difficultés, ensuite dans les entreprises en difficultés, lorsque la crise financière s'est muée en crise économique.

C'est ce que nous avons appelé la résurrection de Keynes⁽⁸⁾. Les pays dits libéraux se sont mis à appliquer les politiques keynésiennes d'intervention de l'Etat pour sauver leurs économies.

Après avoir refusé d'injecter des liquidités au sein des banques, se proposant seulement de leur acheter des titres "toxiques" ou "pourris", dans la perspective de les revendre éventuellement plus tard, Henry Paulson a été

⁸ TOUANA MAMA (2008), loc. cit.

contraint par le Président Bush de suivre la voie britannique. Le plan anti-crise de 700 milliards de dollars de Paulson devait donc réserver 250 milliards à injecter directement dans les banques.

C'est également cette voie que devait suivre l'Union européenne, sous la présidence française de Nicolas SARKOZY qui a fait adopter à ses 27 pays membres un plan anti-crise de 1700 milliards d'euros lors du sommet extraordinaire du 12 octobre 2008. Le plan européen étant lui-même appuyé par les plans nationaux, le plan français, par exemple, repose sur deux piliers : d'une part, une enveloppe de 40 milliards d'euros est destinée à d'éventuelles recapitalisations de banques ; d'autre part, il est créée une société de droit privé, présidée par Michel CAMDESSUS, ancien Directeur Général du Fonds Monétaire International, dont 34 % des actions seront détenues par l'Etat et 66 % par les banques. Cette société devra refinancer les établissements de crédit en leur prêtant des liquidités, l'Etat se portant garant à hauteur de 320 millions d'euros.

En outre, le Président de l'Union européenne a appelé à la création d'un Fonds souverain européen susceptible d'intervenir dans les entreprises en difficultés. Il faut rappeler qu'un tel Fonds existe aux Etats-Unis.

En tout état de cause, on peut observer que les politiques de sortie de crise sont

diamétralement opposées à celles conseillées aux pays africains lors de la crise des années 1980, demandant aux Etats Africains de se retirer de la sphère économique et de laisser faire le marché. C'est la philosophie des programmes d'ajustement structurel.

Nous avons montré par ailleurs que, sans sous-estimer le charisme de Barack OBAMA, la crise financière actuelle a joué un rôle non négligeable pour son élection à la maison blanche (⁹).

En effet, les hésitations de la politique anti-crise du gouvernement Bush, du reste responsable de la crise et le programme économique de Barack OBAMA dont l'objectif général est la réduction de fortes inégalités entre les plus riches et les plus pauvres ont permis à cet américain d'origine africaine d'être élu 44^e Président du pays le plus puissant du monde. La réduction de ces inégalités se fera au moyen d'une politique fiscale appropriée.

La question que j'aimerais poser, en conclusion, est la suivante :

D'où vient-il que dans les pays industrialisés du Nord, malgré l'opposition théorique entre les partisans du laisser faire et les partisans de l'intervention de l'Etat, l'Etat intervient

⁹ TOUNA MAMA (2008), <<La crise financière, triomphe de Barack OBAMA et fin de la pensée unique néo-libérale>>, *Cameroon Tribune*, 27 Novembre 2008, p. 25.

toujours et que dans les pays du Sud et en particulier dans les pays africains l'on veuille convaincre à tout prix des nécessaires méfaits de l'intervention de l'Etat dans l'Economie ? La nature ou l'essence de l'Etat sous-développé est-elle substantiellement différente de celle de l'Etat développé ?

Professeur TOUNA MAMA

Chef du Département d'Analyse et Politiques Economiques
à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de
l'Université de Yaoundé II

Président de la Chambre Economie et Gestion de la
Société Camerounaise des Agrégés

Membre de l'académie des Sciences du Cameroun

Courriel : tounamama@yahoo.fr

Site internet : www.tounamama.com